



COMMUNIQUÉ
Paris, le 19/04/2023

« 40 millions d'automobilistes » salue la fin des retraits de points pour les petits excès de vitesse en 2024

Le ministre de l'intérieur Gérard Darmanin vient d'annoncer ce mercredi 19 avril la fin des retraits de points sur le permis de conduire pour les petits excès de vitesse de moins de 5km/h au-dessus de la limitation de vitesse autorisée. Cette mesure prendra effet le 1^{er} janvier 2024.

Pour Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes », c'est un changement de paradigme pour la sécurité routière qui enfin va mettre en place une mesure en faveur des automobilistes : « d'ici quelques années on constatera que cela n'aura pas eu d'impact négatif sur l'accidentalité et on pourra donc obtenir sans doute la non-sanction par l'amende ».

Jusqu'à présent un excès de vitesse de 1 km/h ou de 19km/h au-dessus de la limitation de vitesse autorisée était sanctionné de la même manière hors agglomération : 68 euros et 1 point : ainsi, on considérait la faute involontaire de 1km/h aussi grave qu'un excès de vitesse de 19km/h. Pierre Chasseray, délégué général de l'association, rappelle que 58% des contraventions concernent des excès de vitesse de moins de 5km/h. Pour lui, « il s'agit à travers cette mesure de moins sanctionner et de créer une différence dans les différents excès de vitesse. C'est aussi une manière de rétablir un équilibre entre les Français qui roulent dans des départements où la vitesse est à 80km/h ».

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com